

BULLETIN MUNICIPAL



En référence au lotissement « les Hérissons » détails et plan en page 3

n° 67 / DECEMBRE 2024

Le Cloître St Thégonnec

MOT DU MAIRE

Certains évènements qui peuvent survenir dans nos familles, dans notre entourage, ailleurs aussi, sont parfois de nature à nous faire prendre conscience de certaines choses auxquelles nous n'avons pas toujours été suffisamment attentifs.

Prenons l'exemple des 2 sinistres survenus dans notre commune, il y a quelques mois. L'incendie qui ravagea le garage tenu par la famille Bosseur. Catastrophe pour le couple et pour leurs collaborateurs. Qu'allaient-ils devenir ? Plus d'outil de travail, plus de travail, plus de revenus, plus d'avenir peut-être ? Le désespoir, le vide, les efforts consentis pendant des années partis en fumée, en quelques minutes. Ce furent la résilience, le travail, les doutes aussi, les difficultés de tous ordres, administratives, financières, organisationnelles...Au désespoir, succédèrent la volonté de rebondir, de croire encore en l'avenir. BRAVO ! Une belle leçon de courage.

Puis, une nuit, le téléphone sonne. Il est 3 heures. « Jean René la maison de ta voisine brûle. »

O va doué ! La nuit est claire, il n'y a pas de vent, les flammes montent droit dans le ciel, la maison n'a plus de toit, elle est morte brûlée vive...Une ambulance des pompiers est déjà là, et dedans Marianne. Soulagement, elle a pu sauter par la fenêtre de l'étage, choquée sans doute, légèrement blessée mais vivante... Un camion de pompier écrase ma pelouse, j'en suis bien aise. Ils arrosent le feu qui commençait à brûler le deuxième bâtiment à moins de 3 mètres de ma maison. Les gendarmes sont également sur les lieux. Nous parlons. « Monsieur Le Maire, il vous appartient de trouver une solution d'hébergement pour la personne sinistrée. » J'y pensais déjà. Il est environ 5 heures, les pompiers quittent les lieux, l'incendie est éteint, les forces de l'ordre sont parties, je n'ai pas encore trouvé de solution, je dispose néanmoins de quelque temps pour en trouver une : la dame est conduite à l'hôpital. A 6 heures je m'endors enfin, j'ai trouvé.

C'est un drame qui peut arriver à tout un chacun. Que vous reste-t-il ? Rien, rien sinon ce que ce que l'on a sur soi. La voiture, elle n'avait pas brûlée, mais plus de clé : prise dans l'incendie ! Nous y avons déjà réfléchi. A quoi ? A un hébergement d'urgence pour faire face à ce type de situation. Mais où ? Quel type de local, et bien d'autres interrogations. Une opportunité s'est présentée : une petite maison rue de traverse, au bourg. Après négociation, nous en avons fait l'acquisition, au prix de 15 000 euros. Après travaux, il ne restera plus au bourg, de maisons présentant un aspect dégradé.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse ANNEE 2025.

Le Maire Jean René PERON

Nous vous proposons une réunion d'information le 16 janvier à 20 heures 30, à la cantine.

LOTISSEMENT « LES HERISSONS »

les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement communal ont démarré et devraient se terminer au tout début de l'année.

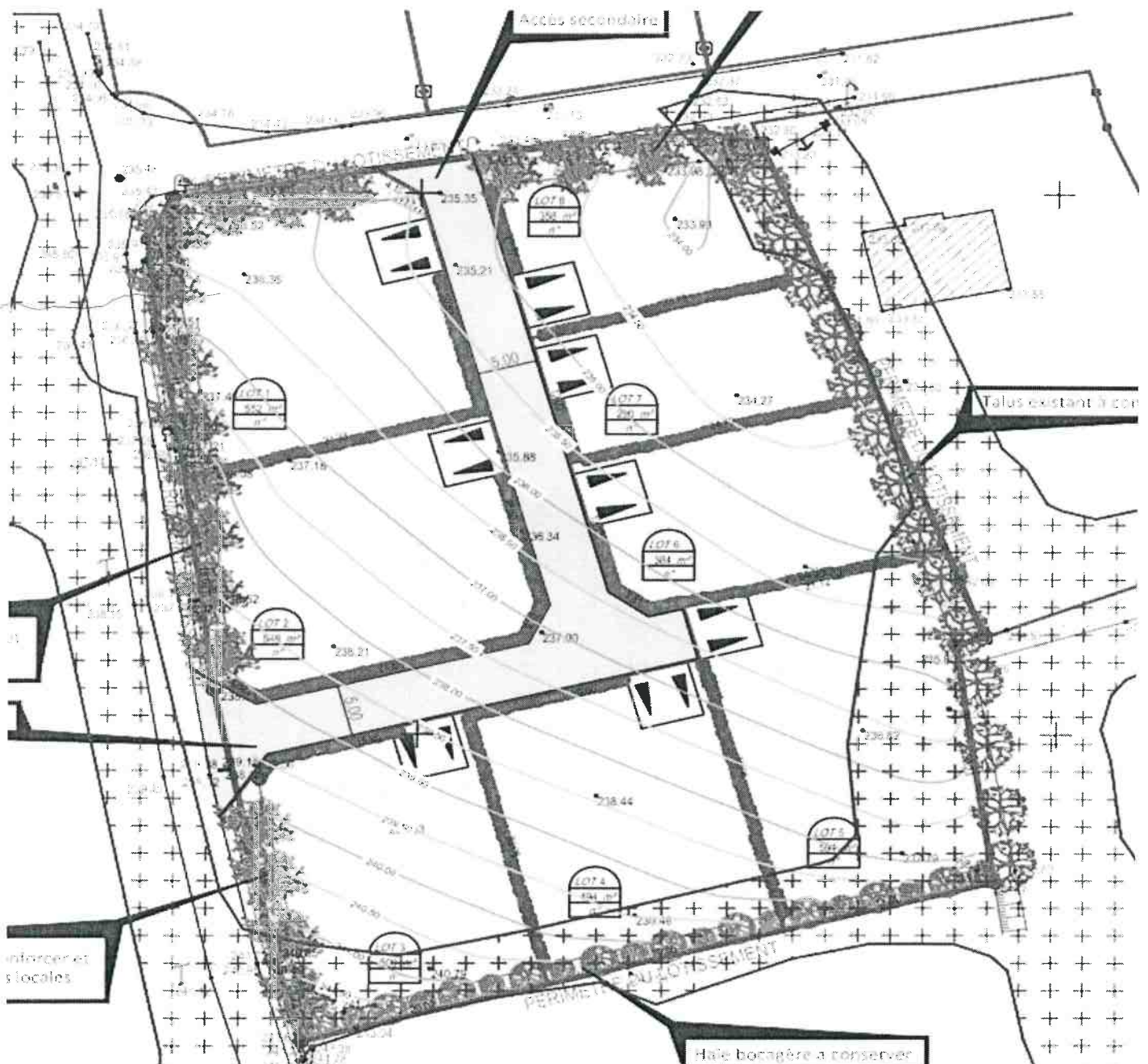
Il est situé rue du Télégraphe, à 2 minutes à pied de l'école, de la Mairie et des commerces.

Le nouveau document d'urbanisme intercommunal, en application depuis février 2020 nous a imposé de réduire la taille des lots. Le lotissement comporte 8 lots compris entre 300 m² et 600 m²

Devenez propriétaire d'un terrain viabilisé, prêt à construire, raccordé au Tout à l'égout, pour un prix TTC allant de 10 000 à 20 000 €. chaque lot sera accessible à internet par la fibre.

Renseignements et réservation en Mairie au 02 98 79 70 36

ou par mail : lecloitresthegonnec@wanadoo.fr



D20 – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DEONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL

Désigne pour la durée du mandat un référent déontologue : Monsieur Jean-Pierre BEGEL ;

D21 –D22 AVENANTS MARCHÉ BAR RESTAURANT ET GITE D'ETAPE

Le conseil valide les avenants positifs ou négatifs

D23-24 PROJET DE CHAUFFERIE BOIS A L'ECOLE (RENOVATION THERMIQUE) : MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET MISSION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

Après avoir fait appel à trois entreprises les devis retenus : entreprise BUREAU VERITAS, 2 400 euros HT pour le Contrôle technique et et 2 080 euros HT pour la mission SPS

D25– PROJET CHAUFFERIE BOIS ÉCOLE COMMUNALE (RÉNOVATION THERMIQUE) : MISSION GÉOTECHNIQUE G2_PHASE PROJET (ÉTUDE DE SOLS)

Le devis retenu est celui de l'entreprise SOLCAP pour un montant de 2 210 euros HT

D26–PROJET CHAUFFERIE BOIS ÉCOLE COMMUNALE (RÉNOVATION THERMIQUE) : MISSION DE RECHERCHE D'AMIANTE

Le devis retenu est celui de l'entreprise ARLIANE pour un montant de 400 euros HT

D27 – PROJET ESPACE : ESPACE COUROT

Le devis retenu : l'entreprise DIAGAMTER pour un montant de 241.67 euros HT

D28 – AVIS SUR LE PROJET DE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID).

D29 – MOTION DE SOUTIEN IEL

La société IEL étudie l'implantation d'un projet éolien composé de quatre éoliennes depuis 2019. Les éoliennes seront toutes situées sur des parcelles agricoles, en dehors des zones environnementales protégées et permettront annuellement une production décarbonée de 17,6 millions de KWh soit l'équivalent de la consommation d'environ 5000 personnes, chauffage inclus.

Par cette motion de soutien, le conseil municipal réitère son avis favorable à la réalisation du projet éolien de Peder Avel et confirment les avis favorables déjà émis par délibération de décembre 2019, septembre 2021 et de Juin 2022.

D30 – PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE :

Le Conseil Municipal :Mandate le Centre de gestion du FINISTERE pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives afin de lancer la consultation nécessaire à la conclusion d'une convention de participation en matière de prévoyance

D31 – D33- D40 BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE NUMÉRO 1, 2 et 3 EXERCICE 2024
(Détail en mairie)

D32 – CRÉATION ET ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « FORMATION HYGIENE SÉCURITÉ » (MORLAIX COMMUNAUTÉ)

Pour faire face à leurs obligations, les communes, leurs établissements ainsi que Morlaix Communauté proposent des actions de formation à leur personnel, notamment dans le domaine de l'hygiène et la sécurité.

Dans le but de faciliter l'accès à ces actions aux plus petites communes et de réaliser des économies d'échelle, il est proposé la création d'un groupement de commandes concernant ces formations non disponibles auprès du CNFPT.

D34– 35 BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT AR ROCHOU » : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du Compte de Gestion 2023 et du Compte Administratif 2023, et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, les approuve à l'unanimité. L'excédent final du budget lotissement (46 911.59 €) est transféré au compte 002 du budget commune

D36–VESTIAIRE DE FOOTBALL : RENOVATIONS ET MISE A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DU CLOITRE SAINT THEGONNEC/PLOURIN-LES-MORLAIX

Après concertation, le Maire propose la mise à disposition à l'association des chasseurs (Le Cloître Saint Thégonnec et Plourin-lès-Morlaix) des vestiaires du terrain de foot qui sont inoccupées à ce jour.

Pour cela, une rénovation des lieux est nécessaire notamment des travaux d'électricité, de plomberie et la mise en place d'une grille à l'entrée des lieux afin de le protéger d'éventuelles intrusions et dégradations. Ces travaux seront effectués en régie communale.

Une convention avec l'association précisera les modalités de la mise à disposition.

9 Voix pour et 2 abstentions

D37-CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le conseil municipal décide :

- la création au 1^{er} septembre 2024 du budget annexe relatif aux lotissements et sera dénommé « budget annexe Lotissements les Hérissons».
- Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2024 de ce budget annexe.
- Le budget annexe est assujetti à la TVA.

Adopté à l'unanimité

D38-AUTORISATION D'EMPRUNTS : PRET POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET A LEURS GROUPEMENTS : RÉALISATION D'UN CONTRAT DE PRÊT PLUS D'UN MONTANT DE 10 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION AMELIORATION DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX

D39- TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet inférieur à 10%

D40- D41 MAISON COUROT_PACTE FINISTERE 2030 VOLET 2

Le conseil autorise le Maire à solliciter une demande de subvention dans le cadre du dispositif « PACTE FINISTERE 2030 Volet 2 pour le projet de « Réhabilitation d'une maison d'habitation en logements locatifs à caractère social », et à solliciter la « Région Bretagne » pour une demande de subvention dans le cadre du dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 » pour le projet de « Réhabilitation d'une maison d'habitation en logements locatifs à caractère social

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 26 SEPTEMBRE 2024

D48 – ACHAT D'UNE MAISON D'HABITATION : LE BOURG RÉFÉRENCÉ AB 264

Approbation de l'acquisition d'une maison d'habitation (76 m²) au Bourg de la Commune cadastrée AB 264 au prix de 15 000 euros. Les honoraires du notaire sont à la charge de la commune.

D49 – MARCHÉ DU LOTISSEMENT « LES HÉRISONS » ATTRIBUTION DES LOTS

- Lot 1 Terrassement et voirie : 43328,00 € ; Lot 2 Réseaux EU EP : 37018,00 Lot 3 Réseau AEP : 14 525,00 attribués à l'entreprise EUROVIA MORLAIX
- Hors marché : Electirfication et éclairage public réalisé par le SDEF : Participation communale : 19 475 €

D50 – PRIX DE VENTE LOTS DU LOTISSEMENT « DES HERISSONS »

Le prix fixé au m² des lots est de 30 € Hors Taxes par mètre carré. A cela s'ajoute une TVA sur la marge

D51 – BAR RESTAURANT COMMUNAL : AVENANTS AU PROJET INITIAL

- **Lot n°1 TERRASSEMENT VRD** : entreprise COLAS : Avenant n° 1 - montant : 4 480.50 € HT.
- **Lot n°7 CLOISONS SÈCHES - ISOLATION** : OPI : Avenant n° 2 - montant : - 2 288.13 € HT.
- **Lot n°9 PEINTURE** : LE COZ PEINTURE : Avenant n° 1 - montant : 623.50 € HT

D52– DELIBÉRATION DEMANDANT LE TRANSFERT DE BIENS DE SECTION A LA COMMUNE DU CLOÎTRE SAINT THÉGONNEC

La Commune du CLOITRE – SAINT THEGONNEC et la société IEL Exploitation 78, souhaite signer plusieurs baux emphytéotiques afin de permettre la construction et l'exploitation de 4 éoliennes et d'un poste électrique situés sur le territoire de la Commune.

Ces baux concernent les parcelles cadastrées E372 (chemin d'accès à 1 éolienne, câblage et survol) et une portion de E298 (poste de livraison électrique) relevant du domaine privé de la Commune.

D53 – DEMANDE DE SUBVENTION : RÉHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION EN LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (MAISON COUROT)

Le montant de la subvention demandée pour ce projet est de 60 000 euros auprès du conseil départemental et 27 000 € auprès du conseil régional

D54 – AUTORISATION D'EMPRUNT-PRET PLUS

Réalisation d'un prêt PLUS auprès de la caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt pour un montant total de 5 000 euros, ce prêt concerne l'acquisition et l'amélioration des logements sociaux (maison COUROT).

D58 – DISPOSITIF INTRACTING (SDEF et BANQUE DES TERRITOIRES) POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le SDEF a validé le principe en avril dernier de déposer un dossier « Intracting » auprès de la banque des territoires pour la rénovation énergétique des bâtiments.

La commune peut si elle le souhaite s'inscrire dans le dispositif Intracting, celui-ci permettrait de financer des travaux qui nécessitent une rénovation énergétique.

Le dispositif permet de souscrire à un emprunt à un taux préférentiel (< 2%) en se basant sur les économies d'énergies réalisées sur 13 ans. Ces économies réalisées par la commune sont affectées au remboursement de l'emprunt consenti par la Banque des Territoires. L'emprunt est également cumulable avec les Certificats d'Economie d'Energie.

Le Maire propose aux conseillers de souscrire au dispositif intracting pour un montant de 100 000 euros d'emprunt.

FRANCE SERVICES

Le Réseau des six communes (Lanéanou, Le Cloître St Thégonnec, Pleyber Christ, Plougouven, Plounéour Ménez et Plourin Les Morlaix) reconduit la convention pour une durée de trois ans.

Rappel : France Services c'est quoi ?

C'est un modèle d'accès aux services publics pour les usagers, un accès gratuit et une réponse à visage humain.

Il vise à permettre à chaque personne quelque soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Neuf partenaires sociaux se sont engagés à garantir un accompagnement des usagers dans les démarches administratives relèvent de leurs compétences.

- La poste.
- Pôle emploi.
- La caisse nationale des allocations familiales.
- La caisse nationale d'assurance maladie.
- La caisse nationale d'assurance vieillesse.
- La mutualité sociale agricole.
- Le ministère de l'intérieur et des Outre-mer.
- Le ministère de la justice.
- La direction générale des finances publiques.

Un accompagnement **gratuit**, personnalisé qui contribue à la réussite de ce dispositif.

Planning de l'itinérance France Services Morlaix Sud.

	9h-12h	14h-17h	Le lieu
Lundi	Pleyber	Pleyber	Mairie
Mardi	Plougouven		Mairie
Mercredi	Plounéour		Mairie
Jeudi		Le Cloître 1 jeudi / 2	Mairie
		Plourin 1 jeudi / 2	Local CCAS
Vendredi	Plourin	Plourin	Local CCAS

JE M'Y METS AU NUMERIQUE...

- Le déclic Numérique, c'est à tout âge.
- Des ateliers dédiés à l'autonomie numérique.
- Un échange autour des difficultés, mais aussi des envies ou des besoins que suscitent les nouvelles technologies.
- L'occasion de découvrir les enjeux numériques, l'administration en ligne, la gestion de son courriel, etc.
- Faire le point sur nos bonnes et mauvaises pratiques dans nos usages d'internet et dans notre matériel.
- Et d'autres...

David Deschamps

Votre conseiller Numérique

Vous accompagne Gratuitement !

Les jeudis Matin de 9h à 2h. à la mairie

06 22 63 18 50

conseillernumerique@plourin-morlaix.bzh

MUTUELLE

Morlaix Communauté a souhaité conventionner avec l'association ACTIOM.

ACTIOM négocie des tarifs de groupes attractifs auprès d'un solide réseau de partenaires mutualistes. L'association s'appuie sur un référent local qui sera l'interlocuteur privilégié des habitants.

La Mutuelle Pour Tous

C'est Quoi ?

- Une mutuelle ouverte à tous
- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau nationale.
- Le libre choix d'une formule adaptée.
- Une tarification simple.

Qui peut en bénéficier ?

- Tous les résidents d'une commune du territoire de Morlaix communauté.
- Toutes les personnes qui travaillent sur le territoire.
-

Comment m'informer ? Comment me faire accompagner ?

- Vous pouvez joindre le conseiller Florian A'ch :
- tél: 02 98 15 32 31 ou mail florianach@macommunemasante.com

- **Uniquement** sur rendez-vous. Pensez à apporter votre pièce d'identité et votre contrat de complémentaire santé si vous en avez un.
- Florian A'ch a son cabinet à **Guerlesquin**, la durée de la permanence est environ de 45 minutes par personne.
- Pour avoir une permanence dans notre commune il est souhaitable de regrouper les demandes.

VELOS A RECUPERER.

La maison, rue de traverse, dont la mairie vient de faire l'acquisition, est « pleine » de vélos de toutes sortes, des grands, des petits, certains en bon état, d'autres pas...

Les personnes intéressées pourront prendre contact avec la mairie afin d'en récupérer, gratuitement et dès à présent.

Les premiers arrivés seront les mieux servis.

EXTINCTION DU RESEAU CUIVRE.

Dès 2026, soit dans un an, il ne sera plus possible de souscrire de nouveaux abonnements ADSL et téléphoniques sur ce réseau cuivre orange.

Ce qui veut dire en clair que tout le monde devra se faire raccorder par la fibre optique.

RAPPEL : AN DOUR.

Le service public An Dour (annexe de Morlaix Communauté) met à disposition des abonnés les moyens suivants pour répondre à leurs besoins :

Un accueil physique au 3 rue Yves Guyader à Morlaix :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le jeudi de 9 h à 12 h 30. Un N° dédié pour contacter le service durant les heures d'ouverture au public et pour les urgences grâce à un service d'astreinte en dehors de ces heures.

N° Azur 0806 090 010.

une adresse dédiée : contact@andour.bz

ACCOMPAGNEMENT, ENTRAIDE, SOUTIEN CARNET DE CONTACT



SOUTIEN SPÉCIFIQUE

Groupe d'entraide mutuelle
Le Sympa-Morlaix
02 98 63 86 57

Solidarité Anorexie
Boulimie Finistère
06 98 75 67 16

Argos 2001 Finistère-Association
d'aide aux personnes atteintes
de troubles bipolaires et à
leur entourage
www.argos2001.fr

Union Nationale des Familles
et Amis de Maladies Psychiques
(UNAFAM)-Point accueil familles,
06 30 67 41 74

ADAPEI29
Association des parents et amis
des personnes handicapées
mentales du Finistère
02 98 55 51 43

France Alzheimer29
02 98 44 90 27



VIS-À-VIS DES CONDUITES ADDICTIVES

Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie
Accueil, écoute, information, soins
ambulatoires et orientation des personnes
consommatrices de substances
psychoactives, et de leur entourage
02 98 62 64 02

Alcooliques anonymes
06 42 23 72 22

Vie Libre
02 98 63 22 72

Alcool Assistance
06 73 85 22 54

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15
Pompiers 18
Hébergement d'urgence 115
Enfance maltraitée 119
Prévention suicide 3114





ÉCOUTE, SOUTIEN, ORIENTATION

POUR LES JEUNES (12-25ANS)

**Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes
du Pays de Morlaix**
Permanence téléphonique, entretien
confidentiel et gratuit près de chez soi pour
les jeunes et les familles.
06 44 32 54 21

PASAJ
Service d'écoute - mail, texto, téléphone par
des psychologues, ouvert tous les soirs de 20h
à 23h pour les jeunes
Brest - 06 32 98 22 07

Maison des adolescents "Le Redo"
Lieu d'accueil et d'écoute confidentiel et gratuit
pour les jeunes, les familles et les professionnels
Brest - 02 98 22 38 67

POUR LES ADULTES

Point Santé Don Bosco
Soutien psychologique gratuit pour des
personnes en situation sociale difficile
Morlaix - 02 98 98 19 11

**Centre d'Information sur le Droit des
Femmes et des familles (CIDFF)**
Accompagnement psychologique
pour les femmes victimes de violences
02 98 44 97 47

Point Accueil Entourage CSAPA
Soutien psychologique pour tout proche
en questionnement face aux addictions
Morlaix - 02 98 62 64 02

La Lanterne
Aide aux femmes victimes de violences
06 85 44 39 73

Les Voies d'Héméra
Aide psychologique pour des parents rencontrant
des difficultés dans l'éducation de leur enfant
Morlaix - 02 98 43 21 21

Point Écoute Parents CSAPA
Soutien psychologique pour tout parent
en questionnement face aux addictions
Morlaix - 02 98 62 64 02



SOINS

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Pensez à en parler à votre médecin traitant
en 1^{er} lieu

Point Santé Don Bosco
Consultation **gratuite** d'un médecin généraliste
pour des personnes en situation sociale difficile
02 98 98 19 11

Centre médico-psychologique
Lieu d'accueil et de consultation :
service accessible à tous rattaché à un secteur
de psychiatrie du centre hospitalier des Pays
de Morlaix

*Si vous habitez une commune du secteur de
Saint-Thégonnec, Landivisiau, Sizun, Lesneven ou
les communes de Plourin-Lès-Morlaix et Morlaix
sud, contactez le CMP de :*
Morlaix: 0298626220
Landivisiau : 0298694050
Lesneven : 0298932667

*Si vous habitez une commune du secteur de Toulé,
Saint-Pol-de-Léon, Lannour, Plouescot, Plouzévédé
ou les communes de Saint-Martin des champs,
Ste Sève:*
St Martin des champs : 0971423190
St Pol de Léon, Cléder: 0298692681

*Si vous habitez une commune du secteur de
Morlaix, Plouigneau, Braspart, Pleyben, Carhaix :*
Morlaix : 0298983766
Huelgoat : 0298276953
Carhaix : 0298991981

**Centre médico-psychologique enfants
et adolescents**
Accueil, prévention, diagnostic, soin et
orientation des enfants de 0 à 18 ans
02 98 62 61 83

Centre d'action médico-sociale précoce
Prévention, dépistage précoce, diagnostic, prise
en charge des enfants de moins de 6 ans pouvant
présenter des troubles complexes
du développement
02 98 881515

Centre médico-psychologique pédagogique
Prévention, diagnostic et traitement des enfants
de 0 à 18 ans
0298881862

CONTACT



Planning accueil en mobilité - Brigade Territoriale Mobile des Monts d'Arrée

Semaines impaires							
Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin 09h/12h	BERRIEN (lieu : mairie)	LOQUEFFRET (mairie)	LOPÉREC (lieu : mairie)		LA FEUILLÉE (lieu : Gend'truck, place de l'église)	BRASPARTS (lieu : mairie)	
Après-midi 15h/18h		ST RIVOAL (lieu : mairie)		PLOUYÉ (lieu : mairie)		PLOUNÉOUR-MENEZ (lieu : mairie)	

BRIGADE DE GENDARMERIE DES MONTS D'ARREE.

Cette brigade a été mise en place il y a quelques semaines et concerne 15 communes : celles de la Communauté des Monts d'Arrée et celles de Commana, de Plounéour Menez et du Cloître St Thégonnec.

Ses bureaux sont situés dans les locaux de la gendarmerie de Huelgoat.

Des permanences ont lieu dans toutes ces communes. Au Cloître, chaque lundi des semaines paires, de 9 heures à midi, en mairie. Il sera possible d'y venir pour tous problèmes relevant du domaine de la compétence de la gendarmerie : même d'y déposer une plainte.

Semaines paires							
Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin 09h/12h	LE CLOITRE-ST-THEGONNEC (lieu : mairie)		COMMANA (lieu : mairie)		SCRIGNAC (lieu : mairie)	BRASPARTS (lieu : mairie)	
Après-midi 15h/18h	BOLAZEC (lieu : mairie)	BOTMEUR (lieu : Gend'truck, parking près boulangerie)		BRENNILIS (lieu : mairie)		PLOUNÉOUR-MENEZ (lieu : mairie)	

LES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNE

Ces derniers mois tout le monde a pu constater l'effervescence des entreprises autour des deux gros chantiers initiés par l'équipe municipale ... :

- Gîte d'étape place de l'Église
- Bar-Restaurant face au musée du loup

Tous les corps de métiers s'investissent à 100% et les travaux seront **entièrement terminés pour fin 2024.**

Quelques rappels concernant ces deux projets

1-Gîte d'Etape

- Capacité d'hébergement... : 15 couchages
- Répartition dans 5 chambres
- Dont une agréée aux normes PMR

L'accueil se fera au 1 place de l'Église.

Les randonneurs disposeront également d'un local sécurisé pour les vélos et d'une station de lavage pour l'entretien de leurs équipements.

Dans un souci d'économie et bien sûr pour limiter notre empreinte carbone, le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par une chaudière à pellets, elle-même couplée à des panneaux solaires qui assureront la plus grande partie de l'énergie nécessaire au réseau d'eau chaude.

2- Bar-Restaurant

Comme pour le Gîte d'Étape nous avons pris en compte la préservation écologique pour réduire au maximum notre empreinte carbone. Pour cela nous avons fait les choix suivants... :

- Toute la structure du bâtiment est en charpente bois
- Le bardage extérieur est également en lamelles bois
- L'isolation des murs et du toit est en laine de bois
- Le chauffage, si nécessaire sera assuré par un poêle à pellets
- La production d'eau chaude sera majoritairement générée par des panneaux solaires
- Les équipements de cuisine seront 100% électriques. Aucun usage de gaz dans ce projet

La capacité du restaurant a été calibrée pour servir 60 à 70 couverts. Ce qui permettra d'accueillir des groupes venant visiter le Musée du Loup en car complet. Ceci manquait cruellement chez nous pour satisfaire la clientèle touristique et locale.

En complément de cette spacieuse salle il y aura une grande terrasse orientée sud face à l'espace de verdure où sont positionnées les statues et la fontaine.

Je vous dis à bientôt dans cet espace de rencontre

Antoine HENRY/ Adjoint en charge des travaux